



Nom d'entreprise - risque de confusion ?

Par the bear

Bonsoir

Nous travaillons à créer une entreprise de transport à la voile.

Nous souhaitons créer notre marque "Fleurs de Sail".

Il existe une société qui commence à être connue car elle distribue ses plaquettes de chocolat dans tous les supermarchés de France.

Elle transporte ses fèves de cacao et son café également à la voile.

Cette entreprise se nomme "Grain de Sail".

Y a t il un risque d'appeler notre entreprise en création Fleurs de Sail ?

Merci de votre intérêt.

Cordialement.